



ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOCIAL

FORMER AUX MÉTIERS DE L'HUMAIN



DURÉE DE FORMATION

12 à
16 mois



Le CFA Sanitaire et Social vous accompagne à la recherche d'un employeur :

- Information collective
- Entretien individuel
- Atelier CV et lettre de motivation
- Simulation d'entretien d'embauche
- Positionnement sur des offres collectées

LIEUX DE FORMATION

► MARVEJOLS, NARBONNE, NÎMES, MONTPELLIER,
BÉZIERS, PERPIGNAN, PRADES, CASTELNAUDARY

L'accompagnant éducatif et social

de proximité réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelle qu'en soit l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie. Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.



CFA Sanitaire & Social
Former aux métiers de l'humain

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé).
Aucun niveau scolaire n'est exigé.

LE CONTENU DE LA FORMATION



DF1 Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne ■ DF2 Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité ■ DF3 Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne ■ DF4 Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention ■ DF5 Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

POURSUITE D'ÉTUDES



Aide soignant, Auxiliaire de Puériculture, Ambulancier, Moniteur éducateur, Secrétaire médicale médico-sociale, BPJEPS,...

LE FINANCEMENT



art. 11 Code du Travail/Loi n° 2018-771 : La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal.

PARTENAIRES



Émilie, 24 ans
Salariée d'un EHPAD
depuis 1 an

Témoignage

« Je cherche à comprendre ce que la personne dit, ce qu'elle veut, ce qu'elle est. Je joue un rôle de décodage puis je transmets les éléments observés aux autres professionnels afin qu'ils fassent une prescription adaptée. L'équipe utilise nos observations, des éléments que nous collectons pour proposer des idées et des accompagnements pour le projet accompagnement individuel. »

PLANNING DE L'ALTERNANCE



soit **1 semaine** de formation théorique/**3 semaines** Employeur
ou **15 jours** de formation théorique
/15 jours Employeur
+ **4 semaines** de stages hors employeur

567H

DE FORMATION THÉORIQUE

QUELS EMPLOYEURS ?



Les principaux lieux ou modalités d'intervention :
domicile de la personne accompagnée, centres d'hébergement et de réinsertion sociale, foyers logement, services d'aide et d'accompagnement à domicile, services d'aide à la personne, EHPAD, maisons d'accueil spécialisées, établissements d'accueil médicalisés, foyers de vie, instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, établissements d'enseignement et de formation.



CFA Sanitaire & Social

Former aux métiers de l'humain

04 67 69 04 36

www.cfa-sanitaire-social.com
contact@cfa-sanitaire-social.com

